

BULLETIN D'ENGAGEMENT À LA CERTIFICATION PEFC

CADRE RÉSERVÉ À PEFC HAUTS-DE-FRANCE



N° participant : 10-21-

/

Date d'enregistrement :

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE*

Je, soussigné(e) : ☐ M. ☐ Mme

Nom - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Agissant en tant que :

☐ Propriétaire

☐ Indivision

☐ Représentant légal de la personne morale :

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

GESTION DE LA FORÊT*

☐ réalisée en direct par le propriétaire

☐ confiée à un tiers :

Nom - Prénom :

Raison Sociale :

Téléphone : Mobile :

Courriel :



ENGAGEMENTS

☒ JE M'ENGAGE POUR 5 ANS POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS À :

➤ **Respecter** et faire respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016), consultable sur www.pefc-france.org ou disponible sur simple demande auprès de PEFC Hauts-de-France.

➤ **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Hauts-de-France et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) en vigueur.

➤ **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Hauts-de-France.

➤ **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Hauts-de-France en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.

➤ **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.

➤ **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation,...) informer PEFC Hauts-de-France dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Hauts-de-France.

Tous les 5 ans, PEFC Hauts-de-France me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement.

Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Hauts-de-France avant un délai fixé par ce dernier.

*cochez la ou les cases correspondantes

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Hauts-de-France. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à PEFC Hauts-de-France par courrier ou par mail.

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

DÉPARTEMENT	COMMUNE	SURFACE (ha)

Conversion peuplier d'alignement en surface : 1km = 1 ha
Possibilité de joindre ces informations sur un document annexe

SURFACE TOTALE DE LA FORÊT	ha	a	ca

☒ J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessus sont bien des parcelles forestières et représentent l'ensemble de ma propriété forestière.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR*

- ☐ Mes parcelles forestières sont d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant, je fournis **un des éléments suivants** :
- une copie de l'extrait de matrice cadastrale de l'ensemble de mes parcelles forestières datée et signée (pour confirmer mon titre de propriété)
 - une copie du titre de propriété listant l'ensemble de mes parcelles forestières.
- ☐ Mes parcelles forestières sont d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant : je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable et je fournis la copie d'**un des éléments suivants** :
- agrément du(des) Plan(s) Simple(s) de Gestion (PSG)
 - agrément de l'Aménagement pour les forêts publiques
 - enregistrement du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)
 - adhésion au Règlement Type de Gestion (RTG)
- ☐ En cas de personne morale (GF, usufruit, nue-propriété, collectivité, etc.) ou d'indivision, **je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC** (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,...)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES*

- ☐ La surface totale de ma forêt est **inférieure ou égale à 10 hectares** :

FORFAIT	20 €
----------------	-------------

- ☐ La surface totale de ma forêt est **supérieure à 10 hectares** :

FORFAIT (20 €) + CONTRIBUTION À L'HECTARE (0,65 € PAR HECTARE)	20 € + surface x 0,65 €
	=

- ☐ Je souhaite (option) commander des panneaux PEFC (dim. : L = 40 cm, h = 30 cm) :

TARIF À L'UNITÉ : 10 €	QUANTITÉ	QUANTITÉ X 10 €
		=

- ☐ Je souhaite recevoir, par mail, le logo PEFC*
- ☐ Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Hauts-de-France*
- ☐ J'effectue un virement (un RIB sera transmis par PEFC Hauts-de-France)*

> Dans tous les cas, une facture vous sera transmise.

TOTAL À PAYER
POUR 5 ANS

--

Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à : Le :

Signature :

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Hauts-de-France
96, rue Jean Moulin
80000 AMIENS
Tél : 03 22 33 52 15 - Mel : nord-picardie@pefc-france.org

*cochez la ou les cases correspondantes

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Hauts-de-France. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à PEFC Hauts-de-France par courrier ou par mail.